

VINS VOLCANIQUES :

LE LABEL VOLCANIC ORIGIN ENTRE EN SCÈNE

Après quatre années d'études scientifiques, de dégustations comparatives, de concertations professionnelles et de mises au point techniques, le label "Volcanic Origin" est désormais opérationnel. Près de 30 domaines viticoles français et internationaux ont déjà demandé et obtenu la certification qui atteste officiellement l'influence volcanique de leurs terroirs. Ils seront tous présents lors du 1^{er} Forum VINORA des vins sur terroirs volcaniques organisé le 24 juin sur le site de Vulcania (63), où les professionnels dégusteront toutes les cuvées labellisées. C'est une première pour la grande famille des terroirs volcaniques et une vraie reconnaissance pour le travail de valorisation de ces parcelles uniques au monde.

Déposé en mai 2023 auprès de l'INPI, le label "Volcanic Origin" est le fruit d'un travail pionnier de l'association VINORA, basée à Clermont-Ferrand. Cette initiative, lancée en 2019, visait à démontrer et valoriser la typicité des influences volcaniques à travers une approche rigoureuse et scientifique. Depuis 2024, grâce à un cahier des charges très précis, tout vigneron travaillant sur des terroirs volcaniques peut faire la demande de labellisation. Chaque dossier est examiné par un Comité scientifique composé de volcanologues, d'œnologues et de vignerons. Il s'agit du premier label au monde à certifier de façon stricte et documentée l'origine volcanique des vins.



Une trentaine de domaines viticoles déjà labellisés, une garantie d'origine pour les consommateurs et les professionnels.

LE PREMIER LABEL

des vins volcaniques au monde

« VOLCANIC ORIGIN n'est pas un concept marketing ; c'est un sceau d'authenticité qui distingue les vins issus d'un terroir volcanique ou d'une influence volcanique avérée », explique Jean-Baptiste Deroche, Président de VINORA. « Nous tenons à offrir un repère clair dans un contexte où le mot 'volcanique' est parfois galvaudé. Le travail mené depuis 2019 confirme que les vins issus de sols volcaniques possèdent une identité géologique et organoleptique propre et une résistance accrue à la sécheresse. Le label propose une expérience de dégustation - notes fumées, salinité, fraîcheur marquée, minéralité - qui va bien au-delà de l'appellation et du cépage ».

« UN GPS pour les sommeliers »

Aujourd'hui, le label constitue un outil concret pour sécuriser l'achat, guider les choix des sommeliers, et valoriser les terroirs volcaniques.

« En somme », résume Pierre Desprat, Vice-Président de VINORA, « le label devient le GPS des sommeliers : il oriente les cartes des vins, rassure les recommandations et éclaire des terroirs longtemps restés dans l'ombre. Pour l'amateur, c'est la promesse d'un voyage gustatif façonné par la lave, la cendre et le temps ; pour le vigneron, la reconnaissance que son sol - explicitement volcanique ou puissamment influencé par l'activité des volcans voisins - imprime son caractère à chaque bouteille. »



→ VOLCANIC ORIGIN : la Charte d'engagement

Le comité scientifique de VINORA a mis en évidence, grâce à 4 études scientifiques successives, les caractéristiques spécifiques des vins issus d'influence volcanique. Menées sur 4 millésimes, dans les Côtes d'Auvergne et au niveau national, et au Canada sous l'observation d'experts, l'étude a été portée par VINORA avec le soutien du Département du Puy de Dôme et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ces études étayées par des dégustations à l'aveugle ont permis de définir un profil de vin caractéristique et de créer un socle solide pour construire le cahier des charges du nouveau label. Selon l'étude, les vins se distinguent par des arômes uniques : notes fumées intenses et salinité bien perceptibles, moins d'acidité et fraîcheur aromatique très marquée. Les terroirs volcaniques apparaissent également plus résistants à la sécheresse.

La charte d'engagement du label (à retrouver dans le détail sur le site vinora.vin (<https://vinora.vin/notre-charte-dengagement/>)) impose les conditions suivantes :

- une **origine exclusive de sols volcaniques** reconnus (basalte, trachyte, andésite, pouzzolane, etc.)
- **zéro intrant géologique ou volcanique** ajouté au sol ou en cave
- **traçabilité totale** des parcelles et des raisins
- **validation scientifique et géologique** des terroirs par des volcanologues

Tout vigneron peut soumettre son dossier à VINORA pour analyse. Les échantillons de sols et les données de localisation sont évalués selon une grille rigoureuse.

→ POURQUOI UN LABEL pour les vins volcaniques ?

Les vignerons de l'association Vinora ont lancé une véritable investigation scientifique -analyses géologiques, cartographie de haute précision, dégustations en double aveugle - pour prouver, verre en main, l'identité volcanique singulière de leurs vins.

Le but est double :

→ Sécuriser l'acte d'achat

- *Donner au consommateur un repère fiable : certains terroirs non volcaniques peuvent être tentés d'utiliser le qualificatif volcanique de façon totalement inopportune.*
- *Garantir une expérience sensorielle précise : salinité, fraîcheur incisive, notes fumées intenses – des marqueurs mesurables et reproductibles, directement hérités d'un sol forgé par la roche en fusion ou par une réelle influence volcanique.*

→ Valoriser les vignerons

- *Sortir du simple duo « appellation-cépage » : le label consacre avant tout la typicité géologique.*
- *Offrir un outil de reconnaissance internationale, validé par les géologues, les climatologues et les dégustateurs.*

→ QUELS VIGNOBLES sont concernés ?



- En France, un certain nombre de zones et de parcelles au sein de 7 vignobles d'AOP sont déjà considérées comme d'origine volcanique



- Une centaine de maisons et domaines



- Les vignobles volcaniques internationaux représentent environ 2% de la production mondiale

Un des vignobles volcaniques les plus connus (et le plus vaste) est le vignoble des Côtes d'Auvergne, avec ses 80 volcans sur une bande étroite et spectaculaire de 32 kilomètres de long et 4 kilomètres de large. Il est le seul vignoble français à présenter 4 types de sols volcaniques majeurs : basalte, pierres ponces, pépérites, pouzzolane.

En France, à date, on trouve des parcelles définies comme terroirs volcaniques sur les aires d'appellations suivantes :

Alsace : notamment Alsace Grand Cru AOC

Ardèche : Ardèche IGP

Auvergne : Côtes d'Auvergne AOC, Côtes-du-Forez AOC

Beaujolais : Côte de Brouilly AOC

Languedoc : Languedoc-Pézenas AOC

Provence : Côteaux-d'Aix-en-Provence (Château Beaulieu)



Thann depuis le Rangen (Alsace)

→ QUAND VERRA-T-ON LES PREMIÈRES ÉTIQUETTES « Volcanic Origin » en magasins ?

Les vignerons sont invités à faire la demande de label et peuvent remplir un dossier d'inscription sur le site volcanic-origin.com.

Les premières bouteilles portant un macaron « VOLCANIC ORIGIN » seront visibles en magasins dès le mois de Juin 2025 (vente directe, cavistes, restaurants et CHR, grandes enseignes).

En restauration, le label permettra aux sommeliers et aux restaurateurs de mettre en valeur sur table ces vins uniques et peut-être, de créer une catégorie « Terroirs volcaniques » sur la carte des vins qui viendrait remplacer certaines dénominations commerciales.

UNE PORTÉE déjà internationale

Déposé en anglais, le label correspond à la volonté affichée dès le départ par les vignerons de VINORA de promouvoir et de défendre non seulement les terroirs volcaniques français, mais aussi ceux de la grande famille des vignobles volcaniques internationaux. Le label est compréhensible en anglais comme en français. Il sera bientôt déposé dans sa forme francophone, « Origine volcanique ».





Clermont-Ferrand, Juin/2025

LISTE DES PRINCIPAUX VIGNOBLES VOLCANIQUES DANS LE MONDE

(Liste établie avec l'aide de Charles Frankel, auteur du livre « (« Vins de Feu – A la découverte des terroirs des volcans célèbres » - DUNOD, 2014)

ALLEMAGNE

MOSELLE

- Moselle AOP

AUTRICHE

STYRIE (RÉGION VOLCANIQUE)

- AOP Vulkanland Steiermark

ARMÉNIE

ARMAVIR (MONT ARARAT)

CHILI

CORDILLÈRE DES ANDES

- Andes (Andes Mountains),
- Costa (Territoire attaché à la côte de l'océan Pacifique)
- Entre Cordilleras (dépression centrale)
- Limari
- Maipo
- Cachapoal

ESPAGNE

CIUDAD REAL /
CASTILLA LA MANCHA
(CAMPO DE CALATRAVA)

- Campo de Calatrava
- Tierra de Castilla

MAJORQUE (ARCHIPEL DES BALÉARES)

- Tierra de Mallorca

ILES CANARIES

- Ile volcanique de Lanzarote

ETATS-UNIS

CALIFORNIA, LAKE COUNTY
(COBB MOUNTAIN, MT KONOCTI)

- North Coast AVA, Lake County

OREGON (WILLAMETTE VALLEY)

- Willamette Valley AVA

NAPA VALLEY (VACA RANGE)

- Napa Valley AVA

FRANCE

ALSACE

- Alsace Grand Cru Rangen AOC

AUVERGNE

(PUY-DE-DÔME – FOSSÉ DE LA LIMAGNE)

- Côtes d'Auvergne AOC
- Côte-roannaise AOC
- Côtes-du-Forez AOC

BEAUJOLAIS

- Côte-de-brouilly AOC
- Coteaux-du-Beaujolais
- et à moindre titre :
Brouilly, Morgon, Juliéas AOC

LOIRE

(TERRAINS À RHYOLITE - LAVE SILICEUSE)

- Savennières AOC
(notamment Savennières-roche-aux-moines)
- Coteaux-du-layon AOC

PROVENCE

(VOLCAN DE BEAULIEU OU DE LA TRÉVARESSE)

- Côteaux-d'aix-en-provence

GRÈCE

SANTORIN

- Santorini AOP
- Nykteri AOP
- Vinsanto AOP

HONGRIE

TRANSDANUBIA (MONT BADACSONY)

- Badascony PDO
- Tokaj PDO

ISRAËL

GALILÉE (GOLAN HEIGHTS)

- Golan AOP

ITALIE

CAMPANIE (VÉSUVE, ISCHIA, ETC.)

- Lacryma Christi del Vesuvio DOC
- Vesuvio DOC
- Pompeiano IGP (vins de Pompéi)
- Campi Flegrei DOC (Champs Phlégréens)
- Ischia DOC
- Taurasi DOCG

BASILICATE (MONTE VULTURE)

- Aglianico del Vulture DOC

VÉNÉTIE (MONTS EUGANÉENS - COLLI EUGANEI)

- Colli Euganei DOC

VENETIE (MONTE LESSINI, MONTE DUELLO)

- Soave DOC
- Monte Lessini DOC

PIÉMONT (MONTE ROSA)

- Gattinara DOCG

TOSCANE (VULSINI DISTRICT)

- Bianco di Pitigliano DOC

SICILE (ETNA)

- Etna DOC

ÎLE DE PANTELLERIA

- Pantelleria DOC

ILES ÉOLIENNES (SALINA, LIPARI)

- Malvasia delle Lipari DOC
- Salina IGP

PORTUGAL

ILES DES AÇORES (MONT PICO, ETC.)

- Pico IPR
- Graciosa IPR
- Biscoitos IPR

MADÈRE

- Madère DOP



Colli Euganei (Vénétie)

→ À PROPOS DE VINORA



Basée à Clermont-Ferrand, VINORA est une association qui fédère des vignerons coopérateurs, des vignerons indépendants, des entreprises de distribution et soutenue par de grands partenaires publics et privés, notamment la Région Auvergne, le Département du Puy de Dôme.

Sa mission est de promouvoir les vignobles sur terroirs volcaniques, accompagner le développement économique de la filière et valoriser l'image des vins volcaniques auprès du grand public.

En tant que premier vignoble volcanique français, une place légitimée par sa typicité unique au pied de la Chaîne des Puys (80 volcans), 400 hectares de vignes plantés sur éboulis basaltiques, pépérites, pouzzolane et pierres ponce, l'Auvergne s'est naturellement imposée comme le porte-parole de la grande famille des terroirs volcaniques. La reconnaissance du caractère exceptionnel de son terroir a été validée par la récente inscription de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

→ UNE ÉQUIPE D'EXPERTS derrière un projet ambitieux

VINORA a réuni autour de la table une équipe d'experts français et canadiens pour le lancement de cette première étude.

EXPERTS CONSULTANTS :

- John Szabo, Master Sommelier, journaliste et écrivain canadien, expert des terroirs volcaniques
- Christian Coelho, Maître de conférences en sciences des aliments et du vin (VetAgro Sup, campus agronomique Lempdes)
- Benoit Marsan, Professeur à l'Université du Québec à Montréal, spécialiste en chimie du vin
- Laboratoire Magmas et Volcans (Clermont-Ferrand) avec les scientifiques Charley Merciecca, Abdelmouhcine Gannoun et Yvan Vlastelic

PILOTAGE : Commission Technique de Vinora, animée par Jean-Baptiste Deroche, Président de VINORA

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Département du Puy de Dôme, Région Auvergne Rhône-Alpes



CARTOGRAPHIER LE VIGNOBLE POUR CONSTRUIRE L'AOC CÔTES D'Auvergne DE DEMAIN

En janvier 2023, le syndicat des Côtes d'Auvergne a lancé une vaste campagne de cartographie du vignoble réalisée par l'institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) avec le soutien financier de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Cette cartographie a pour objectifs de mettre en valeur la typicité, la richesse et la diversité des terroirs des Côtes d'Auvergne, d'adapter le vignoble dans un contexte de bouleversement climatique, et de favoriser l'installation dans les secteurs les plus propices. Les collectivités locales ont également pris part à cette cartographie avec l'objectif de réintroduire la production viticole sur leurs secteurs.

À terme, grâce à cette vaste initiative, le vignoble des Côtes d'Auvergne pourrait doubler de superficie (700 ha contre 350 Ha aujourd'hui) et favoriser la création de 35 nouvelles exploitations et d'une centaine d'emplois environ.